

**COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ
DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION TENUE LE JEUDI 18 JUIN 2009 DE 9 H À 16 H**
Maison du citoyen, 25, rue Laurier, salle Mont-Bleu

PRÉSENCES :	Pierre Philion, conseiller municipal et président Luc Montreuil, conseiller municipal Simon Racine, conseiller municipal Berthe Miron, TCARO Chantal Courchaine, TROCAO JoAnne Paradis, CEGEP Lucie Lafleur, Commissions scolaires Monique Beaudoin, RAPHO David Leclerc, Service – Urbanisme et développement durable Geneviève D’Amours, ASSSO-DSP Gilliane Cyr, DÉ-CLDG Jenny Villeneuve, CRIO Karl Lavoie, Chambre de commerce de Gatineau Kathleen Barrette, STO Louis Cabral, Service – Arts, culture et lettres Marie-Claude Martel, Service - Urbanisme et développement durable Renée Amyot, CSSS de Gatineau Richard Sévigny, CRÉO Suzanne Dagenais, Section - Planification stratégique
OBSERVATEURS :	Louis D’Amour, Service - Loisirs, sports et vie communautaire Karine Desaulniers, Service - Loisirs, sports et vie communautaire
PERSONNES-RESSOURCES :	Georges Letarte, consultant Jean-Guy Lacoursière, consultant Mario Dion, consultant Agathe Lalande, Division - Qualité de vie et développement communautaire Anick Fortin, Division - Qualité de vie et développement communautaire Lucie Fréchette, UQO (ARUC-ISDC) Magdalena Dudek, Section - Planification stratégique Paul Nicole, Division - Qualité de vie et développement communautaire Ginette Robitaille, Division - Qualité de vie et développement communautaire

1. OUVERTURE

Pierre Philion souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence.

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

L’ordre du jour est adopté sans ajout.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 19 mars 2009

Le procès-verbal de la réunion du 19 mars est distribué et Pierre Philion propose son adoption car il n’a pas été adopté lors de la rencontre du 21 mai. Geneviève D’Amours demande de rayer son nom des présences car elle était absente à cette réunion. Secondé par Simon Racine, le procès-verbal de la réunion du 19 mars 2009 est adopté avec modification.

3.2 21 mai 2009

Suzanne Dagenais demande de corriger son commentaire écrit à la page 2 du procès verbal de la réunion du 21 mai en enlevant les mots « *de ne pas le rendre public* ». Sur proposition de Karl Lavoie, secondée par Geneviève D'Amours, le procès-verbal de la réunion du 21 mai 2009 est adopté avec modification.

4. MISE EN CONTEXTE

Agathe Lalande et Georges Letarte font la mise en contexte.

Lors de la rencontre du comité pilote du 21 mai, on a ressorti les grandes orientations. La démarche a été poursuivie par diverses rencontres avec des personnes ciblées afin d'être en mesure de valider les informations reçues. Le travail a permis de sortir les principes qui donnent un sens aux grandes orientations. Le défi de la rencontre d'aujourd'hui est de reprendre chacune des fiches, de présenter les éléments contextuels et les actions qui sont, pour la Ville et les partenaires, les plus prioritaires. Le rôle des participants est de valider le contenu (de façon globale). Comme le temps est compté, les interventions ont été limitées aux contextes et aux actions. L'objectif est d'arriver avec un plan d'action à mettre en œuvre à l'intérieur de 3 ans. À cet effet, un tableau des investissements requis est remis à chacun pour information.

Toute cette démarche permettra à Georges Letarte d'écrire la politique finale qui sera déposée au comité plénier du 15 septembre et au conseil du 22 septembre pour adoption. Il s'agit d'une première politique en ce sens avec plan d'actions sur 3 ans : 2010-11-12. C'est une politique souple, un processus pour permettre de se réajuster au besoin.

Pour le chantier 4 « cadre de soutien », Joscelyne Levesque s'est adjointe les services de Jean-Guy Lacoursière, présent à la rencontre de ce jour. L'objectif est de déposer au conseil une vision globale pour mettre en œuvre le cadre de soutien en 2010.

En ce qui concerne les 3 autres chantiers, on informe que les rapports des chantiers 1 et 2 sont en révision, et qu'on est en train de bonifier celui du chantier 3 car certaines informations sont manquantes.

Georges Letarte fait la lecture des 7 principes et explique les éléments contextuels de la politique.

Les 7 principes sont :

- Le quartier, comme communauté de proximité, constitue la base de l'appartenance, de l'inclusion et la participation sociale;
- L'équité;
- La participation citoyenne;
- La lutte à la pauvreté;
- L'adhésion aux concepts de santé globale et de développement durable;
- L'accessibilité;
- Le partenariat.

Des discussions s'ensuivent : Il est demandé d'introduire les villages urbains dans le 1^{er} principe (le quartier) et de relier les principes sur l'équité et l'accessibilité.

5. et 6. ORIENTATIONS

Paul Nicole fait la lecture des éléments contextuels des sept grandes orientations :

1. L'accessibilité à un logement abordable et de qualité;
2. La consolidation du transport collectif et la diversification des modes de transport;
3. Le quartier, comme pôle de développement, milieu de vie et d'exercice de la citoyenneté;
4. La santé et le bien-être au centre de la qualité de vie;
5. L'éducation comme base du développement économique et social
6. La reconnaissance du rôle spécifique de Gatineau comme pôle urbain et ville frontalière;
7. L'adoption d'un cadre de soutien à l'action communautaire.

À la demande de Georges Letarte, les participants sont invités à inscrire leurs commentaires et suggestions directement sur le document de travail qu'ils ont en main. Il est recommandé de remettre les documents annotés à la fin de la réunion car les notes prises serviront à la rédaction de la politique.

Prise de photo de groupe à l'heure du lunch.

7. MÉCANISME DE SUIVIS

Le document « Chapitre neuf : Le mécanisme de suivi » est distribué et Paul Nicole en fait la lecture. Le chapitre 9 résume bien le but de la politique en développement social. Les membres du comité pilote recommandent que :

- Le conseil municipal adopte la future politique en développement social car elle s'adressera, non seulement aux plus démunis, mais bien à la population en général;
- La Ville garde un contrôle sur les actions qu'elle mettra en place;
- La Commission Gatineau, Ville en santé, nomme une personne qui aura un rôle d'agent de liaison entre les différents partenaires et organismes;
- un bilan de mi-étape soit déposé à l'hiver 2011 et un bilan final à l'été 2012.

7.1 Échéancier

Le calendrier de travail suivant est soumis afin de respecter les délais pour la transmission des documents nécessaires à l'adoption de la politique en septembre prochain :

- 2 rencontres du cadre de soutien : 30 juin et 14 juillet.
- 1 dernière réunion du comité pilote : 20 août (au lieu du 27 août)
- dépôt des documents à la direction générale : 24 août
- présentation au comité plénier : 15 septembre
- adoption de la politique par le conseil : 22 septembre.

7.2 Table des matières

Georges Letarte informe brièvement les membres que la table des matières comprendra le message du maire, le message du président du comité pilote, l'introduction, les 5 chapitres, la conclusion, les annexes (chantiers) et les références.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La rencontre se termine à 15 h 50.

Rédaction du procès-verbal

Signature du président de la Commission

Ginette Robitaille
Secrétaire

Monsieur Pierre Phillion
Président